NOUVELLES LOCALES.

Sortie du club de Raquette ce soir.

Ies auditeurs ont fini l'audition des livres de la ville de St. Boniface.

M. Henri Collin doit partir la semaine prochaine pour aller finir ses études à Ottawa.

M. le Docteur J. H. O. Lambert a été nommé Officier de Santé de la ville de St. Boniface pour l'anné courante.

Les employés du bureau des postes à Winnipeg ont été notifié que leur salaire avait été auguementé de 10 pour cent.

M. et Mme F. Genthon de St. Boniface ont eu la triste épreuve de perdre leur fille Monique âgée de 20 ans, décédée lundi dernier

M. le Conseiller Lavoie a donné avis de motion à la dernière séance du Conseil de ville de St. Boniface qu'il introduira un règlement concernant la construction d'un pont libre entre St. Boniface et Winnipeg.

La France en Chine.

Mgr. Favier evêque de Pantacomie arrivé recemment à Paris a donné à un journaliste d'intéressants details sur l'œuvre de l'Eglise catholique en Chine.

Mgr. Favier, prêtre de la congrégation de la mission dite des lazaristes, évêque de Pentacomie vicaire apostolique de Pékin et de Tohi-Li nord, est venu en Europe pour obtenir deux nominations: un coadjuteur, un vicaire apostolique pour le Tchi-Li oriental, Rome a accordé.

Mgr. Favier parle d'abord des chemins de fer en Chine.

Car nous avons des chemins de fer en Chine, poursuit, l'évêque, toujours souriant, et des chemins de fer français, et nous y avons aussi des écoles française dans la Chine du Nord dont je veux vous entretenir.

En un mot, "ça va bien."

Savez vous qu'à Lou-Kou-Kiao, la station de Pékin sur la ligne franco-belgo Pékin-Han-Kéou, vit toute une petite colonie de quarante-sept Français et Françaises? Il y a là dix-huit maisons, sur lesquelles flotte, dans nos jours de fête, le drapeau tricolore. Il n'y a pas bien longtemps, d'ailleurs, qu'il en est ainsi. La ligne, de Bou-Kan-Kiao à Pao-Ting fou (écrivez "fou;" "fu" est l'orthographe anglaise, ce n'est pas la nôtre), soit 170 kilomètres a été construite par des Anglais et des Américains; nous avons remboursé ces premiers propriétaires et la ligne, depuis le 1er octobre dernier, est à nous.

Puis Mgr. Favier aborde la question??? par les lazaristes, et fait voir comment la necessité pour les employés chinois sur les lignes francaises de parler le français à donne un élan nouveau à ces etablissements aujourd'hui fort prospérés, et que le gouvernement français subventionne largement.

Et ce succès ajoute le digne prélat, nous a fait concevoir, à M. S. Pichon, notre dévoué ministre à Pékin, et à moi-même, un beau programme, qui ne sera peut-être qu'un beau rêve; faire avancer dans le même temps que le rail, notre enseignement; faire suivre nos ingénieurs par nos maitres. Nous avons attaque d'abord la ligne par ses deux têtes: Pekin, Han-Kéou. A Han-Keou, le college français, fondé il y a trente ans, compte cinq fières maristes et une cinquantaine d'élèves. A Pao-Ting fou, le "terminus" actuel, nous avons déjà acheté le local, et nous cherchons à nous établir à Cheng-Ting fou (à 140 kilomètres de Pao-Ting), où le chemin de fer arrivera dans deux mois. Et au fur et à mesure que celui-ci s'avancera, eh bien nos maitres français s'avanceront eux aussi, à la grâce de Dieu!

Notre enseignement est patrioque. exclusivement. Nous voulons faire aimer la France, et nous y parvenons. Voici encore une anecdote: quelques jours avant mon départ de Pékin, ma voiture croise un groupe de jeunes élégants chinois, tous païens d'ailleurs. Parmi eux se trouvait un ancien élève de la mission. Dès qu'il me voit, il quitte ses amis, accourt et me serre tendrement les mains: "Bonjour, monseigneur! s'écrie-t-il, "en français," comment vous portez-vous?" Et de me demander mille détails sur ses anciens maitres. Croyez-moi, la France a son profit dans ces affectueuses relations.

Et pour finir après avoir parlé de l'avenir reservé à la Chine. Mgr. Favier prenant congé de son interlocuteur lui dit:

Et notre cher pays, dit-il aura dans cet avenir sa glorieuse part. Au Nord, nous avons des alliés. Au Sud, nous avons un empire. Allons, ajoute-t-il en souriant, il faut se calmer. Surtout, si vous parlez de cette conversation, ne parlez pas trop de moi. L'œuvre que je vous ai dite, c'est une œuvre collective et je n'aurais rien pu sans la collaboration dévouée des représentants de la France à Pekin. Cela, répétezle.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

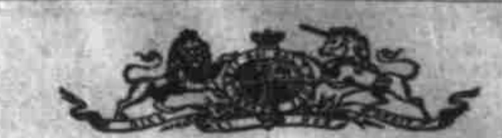
Sous ce pli vous trouverez la somme de............................

pour.............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante:

Nom.......................................

Paroisse..................................

Province..................................



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sour peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements. Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.
